



Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Travail

Bulletin du travail

Dans le but d'améliorer sa prestation de service, le Programme du travail publie aujourd'hui une version allégée du Bulletin du travail, ainsi que les tableaux contenant les données sur les règlements salariaux du mois de juillet. Les tableaux contenant les données sur les règlements salariaux du mois d'août seront publiés le 30 septembre sur le site web du Programme du travail.

À compter du mois d'octobre, une version remaniée du Bulletin du travail sera publiée lors de la première semaine de chaque mois.

Division de l'information sur les milieux de travail

Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail

16 septembre 2013

Table des matières

Profil du monde syndical canadien, juillet 2013	1
Récents règlements de conventions collectives	2
Négociations clés.....	2
Principaux arrêts de travail au Canada	2
Pour plus d'information	2

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un télécriteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Profil du monde syndical canadien, juillet 2013

Rajustements salariaux

Les principales¹ conventions collectives ratifiées en juillet 2013 se sont traduites par un rajustement annuel moyen des taux du salaire de base de 1,9 %². Il s'agit d'une augmentation supérieure au taux d'inflation enregistré en juillet (1,3 %³), mais identique à celui affiché en juin. Un total de 14 conventions visant 158 630 employés ont été signées en juillet et leur durée moyenne était plus courte (30,4 mois) comparativement aux ententes du mois de juin (42,0 mois).

Lors de leur précédent renouvellement, les mêmes conventions avaient donné lieu à un rajustement salarial moyen plus élevé (2,3 %) ainsi qu'à une durée plus longue (39,3 mois en moyenne).

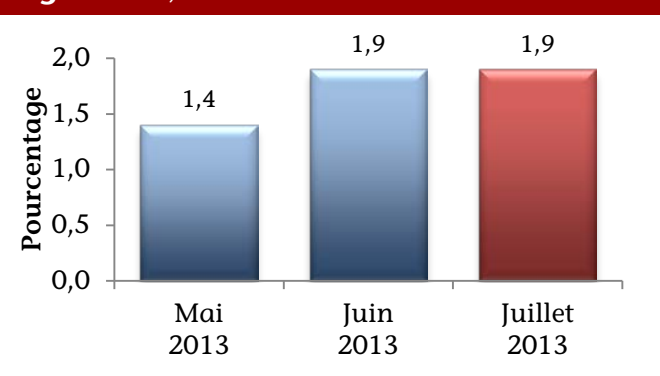
La plus forte augmentation salariale (3,4 %) ainsi que la plus courte durée (12,0 mois) ont été enregistrées par l'entente conclue entre la ville d'Edmonton et 1 780 employés de la Edmonton Police Association. La convention signée par l'Université Simon Fraser et le Syndicat canadien de la fonction publique a accordé un plus faible rajustement salarial (1,0 %) et une durée de 48 mois.

Le secteur privé comptait la grande majorité des employés (93,7 %) couverts par les conventions signées en juillet. Par conséquent, l'augmentation salariale moyenne du mois a été grandement influencée par les huit ententes du secteur privé dont un rajustement annuel était de 1,9 % en moyenne.

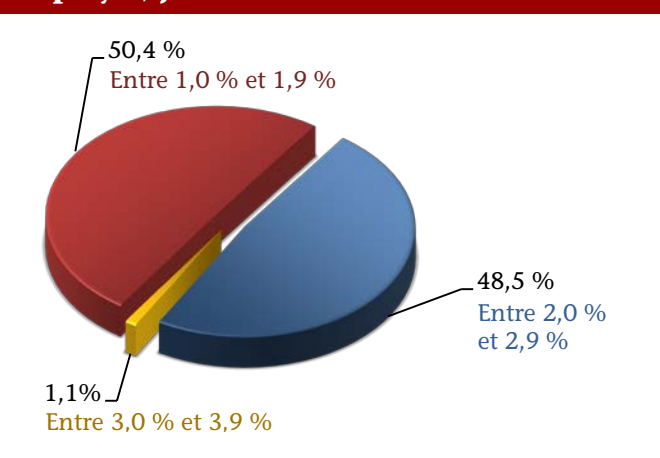
Dans le secteur public, six conventions visant 6,3 % des employés ont donné lieu à un rajustement salarial moyen de 2,4 %.

À l'instar du mois précédent, la plus forte concentration de conventions (28,6 %) et d'employés visés (91,4 %) en juillet sont survenues dans le secteur de la construction, où quatre ententes ont donné lieu à un rajustement annuel moyen de 1,9 %. Deux de ces conventions ont été conclues lors d'arrêt de travail et ont accordé à 68 250 employés un gain salarial annuel de 2,0 % pour la durée des ententes (48 mois), dont une augmentation de 4,0 % au cours de la première année.

Rajustements salariaux issus des grands règlements, selon le mois



Rajustements salariaux issus des grands règlements, selon la proportion des employés, juillet 2013



¹ Conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

² Les données salariales sont pondérées selon le nombre d'employés.

³ Le taux d'inflation est calculé selon l'Indice des prix à la consommation (IPC).

La moitié des employés (50,4 %) couverts par les conventions renouvelées en juillet ont obtenu des gains salariaux allant de 1,0 % à 1,9 %; tandis que 48,5 % ont reçu des gains moyens situés entre 2,0 % et 2,9 %.

Enfin, dans la sphère de compétence fédérale, les sept conventions renouvelées ont accordé des gains salariaux annuels moyens de 2,3 %. Les sept conventions restantes ont été signées dans la sphère de compétence provinciale et ont donné lieu à un rajustement salarial moyen de 1,9 %. Dans le secteur de la construction, quatre conventions signées au Québec se sont traduites par une augmentation annuelle de 1,9 % en moyenne. Ces quatre ententes visaient 91,4 % du nombre total des employés ayant conclu une entente, influençant ainsi de façon significative les tendances observées en juillet.

Récents règlements de conventions collectives

Les principales informations relatives aux conventions collectives récemment ratifiées sont incorporées mensuellement à la [liste cumulative de l'année](#) disponible sur notre site Web. Le tableau ci-dessous présente les conventions collectives ainsi que les sommaires d'entente récemment publiés.

Vous pouvez accéder directement au sommaire d'entente d'une convention ratifiée dont le numéro de référence apparaît en hyperlien. Cet hyperlien vous mènera à la [Négothèque](#), un répertoire en ligne, qui permet également d'accéder au texte intégral des conventions collectives, aux modifications importantes apportées aux avantages sociaux ainsi qu'aux rajustements salariaux les plus récents.

Négociations clés

Mise à jour sur une base mensuelle, cette liste présente les [négociations clés](#) en cours et à venir des conventions collectives. Ces négociations portent sur les conventions collectives visant 500 employés ou plus.

Principaux arrêts de travail au Canada

Mise à jour sur une base hebdomadaire, la [liste des principaux arrêts de travail en 2013](#) contient les principaux lock-out et grèves visant 500 employés ou plus. Le premier tableau indique les arrêts de travail en cours, tandis que le deuxième tableau montre les arrêts de travail qui ont pris fin.

Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Vous trouverez des renseignements à jour sur les sujets suivants :

- données sur les négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- clauses d'intérêt dans les conventions collectives

Pour plus de renseignements ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Information sur les conventions collectives](#) ou veuillez appeler la ligne d'information de la Division de l'information sur les milieux de travail au : 1-877-259-8828 (numéro sans frais) ou 819-997-3117 (Région d'Ottawa-Gatineau).